



PUBLIC

Polyculteurs Bio et/ou en conversion à l'AB de région IDF.

Pré requis : aucun



DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
Mardi 15 février 2022	9h00 17h30	Chambre d'agriculture 418 rue Aristide Briand 77350 LE MEE SUR SEINE



FRAIS

Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : 14 €

VIVEA dématérialise à partir du 1er janvier 2022, pensez à valider par mail votre demande de financement.

Tarif autres publics : 217 €

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES).

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

Renseignements et inscriptions :

Maï CHAPELIN

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : formation@idf.chambagri.fr



FORMATION



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE

Le 15 février 2022

LE MEE SUR SEINE (77)

GERER SA FUMURE P.K.MG EN GRANDES CULTURES BIO



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Choisir le type d'analyse à réaliser et savoir les interpréter,
- Identifier les principaux indicateurs utiles à la réalisation du plan de fumure,
- Savoir compenser les exportations à l'échelle de sa rotation,
- Caractériser un sol par son niveau de richesse,
- Réaliser son plan de fumure de fond.

Intervenant(s) : Rémi BAUDOUIN Conseiller grandes cultures BIO / CARIDF

PROGRAMME :

Matin :

Les analyses de sol : savoir les choisir, les réaliser, les interpréter.

Identifier les différents indicateurs nécessaires à la réalisation du plan de fumure.

- ▲ Utilisation de la classification agronomique des sols d'IDF pour décrire le fonctionnement des sols
- ▲ Prise en compte des facteurs influant (historique des parcelles, comportement des sols et des cultures, apports de fertilisants et amendements organo-minéraux)

Compenser +/- les exportations selon les sols et les rotations de cultures.

- ▲ Connaître les besoins et les exportations des cultures ainsi que leur niveau d'exigences

Prendre du recul vis-à-vis des données chiffrées pour établir son plan d'entretien du sol en P-K-Mg.

- ▲ Relativiser les données chiffrées (contraintes commerciales, coûts importants des produits en bio, priorité de besoins selon les parcelles)

Après-midi : Atelier pratique

Identifier les sols et leurs niveaux de richesse.

- ▲ Utiliser la classification agronomique pour caractériser ses sols
- ▲ Identifier ses niveaux de richesse P-K-Mg à partir de ses analyses et/ou des apports historiques

Réaliser son plan de fumure de fond à l'exploitation.

- ▲ calculer les besoins en fertilisation à l'échelle de la rotation et de l'assolement

Evaluations des participants

Moyens pédagogiques:

- ▲ Tour de table
- ▲ Echanges
- ▲ Questionnement/test
- ▲ Power point, document
- ▲ Atelier pratique



Pour tout renseignement supplémentaire,
Rémi BAUDOUIN : 06 43 05 23 53